



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LES MUNICIPALITÉS ET LE GOUVERNEMENT INTERPELLÉS PAR ACTION-LOGEMENT LANAUDIÈRE

Lanaudière, **le 1er juin 2020** – À un mois du 1^{er} juillet, Action-Logement Lanaudière a participé à une mobilisation virtuelle du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) réunissant plus de 100 personnes de partout au Québec, pour dénoncer le sort actuellement réservé aux personnes à risque de se retrouver sans logis le premier juillet. Le FRAPRU revendique que le gouvernement annonce publiquement et sans plus attendre des mesures d'aide afin qu'aucun ménage locataire ne se retrouve à la rue, en pleine pandémie.

Il existe un programme se nommant le programme d'aide d'urgence aux ménages sans logis et aux municipalités constatant une pénurie de logements locatifs. Les municipalités peuvent mettre en place ce programme, qui permet d'aider les locataires n'ayant pas trouvé de logement, en assumant des frais d'hébergement temporaire, des frais d'entreposage et des frais de déménagement. De plus, une partie des dépenses peut être remboursée aux municipalités. Les municipalités admissibles sont celles dont le taux d'inoccupation est égal ou inférieur à 2%. **Actuellement, ce programme n'est pas mis en place dans Lanaudière alors que plusieurs villes ont un taux d'inoccupation inférieur à 2%.**

Action-Logement Lanaudière interpelle les différentes municipalités pour mettre en place ce programme rapidement pour soutenir les locataires n'ayant pas trouvé de logement pour le premier juillet. Toutefois, alors que le seuil d'équilibre généralement admis est de 3 %, certains locataires n'auront pas accès au programme et l'organisme demande au gouvernement une plus grande flexibilité de ce dernier pour que davantage de municipalités puissent le mettre en place.

Le sous-financement chronique du logement social depuis des années met aussi les locataires en situation de pauvreté dans une situation précaire. Alors qu'il y a une crise du logement, ils doivent se battre pour survivre et éviter l'itinérance ainsi que trouver un logement décent tout en devant lutter contre la discrimination. Le FRAPRU réclame donc des investissements ambitieux pour le logement social dans le plan de relance économique québécois. Il demande le développement de 10 000 nouveaux logements sociaux pour la prochaine année.

Dans l'immédiat, il est important que les municipalités agissent pour mettre en place le programme d'aide d'urgence et que le gouvernement assure des subventions qui seront offertes rapidement afin d'offrir une garantie d'hébergement pour les locataires qui n'auront pas trouvé de logement à la fin du bail, de l'aide pour le déménagement et l'entreposage des biens, ainsi que des subventions au loyer d'urgence (PSL d'urgence).

Action-Logement Lanaudière communiquera dans les semaines à venir avec des municipalités dans Lanaudière afin de les sensibiliser à la mise en place du programme d'aide d'urgence aux ménages sans logis.

**Liste des municipalités où un service d'aide et de référence est en place
(en date du 1^{er} juin 2020)**

Service d'aide et de référence	Téléphone
OMH de Montréal	311
OMH de Québec	418-780-5211
OMH de Drummondville	819-474-1227, poste 234
OMH de Trois-Rivières	819-378-5438
OMH de l'Outaouais	819-568-AIDE (2433)
OMH de Laval	450-688-0184
OMH de Brome-Missisquoi	450-263-2143, poste 106, ou 1-833-843-2143
Association des locataires de Sherbrooke	819- 791-1541

Pour davantage d'information :
Amélie Pelland, coordonnatrice
Action-Logement Lanaudière
450-394-1778 poste 2